

Fiche 6

Les haies

Des rôles multiples

Les haies jouent un rôle important de réservoir de biodiversité, mais ont aussi d'autres fonctions essentielles :

- Rôle important vis-à-vis des problèmes hydrauliques et de l'érosion des sols
- Fonction de brise-vents et régulation climatique locale
- Zones de refuges et rôle de corridor écologique plus ou moins continu pour la faune, favorisant ainsi le déplacement de nombreuses espèces (insectes, petits mammifères, reptiles, oiseaux...)
- Intégration paysagère de bâtiments.

La plantation de haies champêtres : quelques principes

Quatre principes majeurs sont à retenir pour la plantation de haies bocagères :

- **Choisir des essences locales** en choisissant les espèces les mieux adaptées au terrain à planter : type de sol, éclaircissement, vocation, localisation... Les espèces indigènes sont plus favorables à la faune et à la flore.
- **Diversifier la plantation** en associant plusieurs espèces. Les plantations monospécifiques présentent des risques sanitaires plus importants et banalisent les niches écologiques.
- **Définir la vocation de sa haie** en favorisant les espèces marcescentes (gardant leurs feuilles mortes en hiver) comme le Hêtre ou le Charme pour que la haie garde un rôle d'écran visuel et de brise-vent.

La largeur de la haie est aussi un critère important pour sa fonctionnalité. Pour avoir une bonne fonctionnalité, la haie devrait être épaisse d'au moins 2 mètres.

- **Anticiper la gestion** en choisissant des espèces en fonction de la gestion ultérieure de la haie (espèces laissées libres ou taillées régulièrement) et de l'objectif principal recherché; cela pourra éviter de procéder à des coupes sévères et déstabilisantes ultérieurement. Veiller aussi au "tempérament" de chaque espèce, des concurrences (racinaire ou aérienne) pouvant parfois s'avérer importantes entre certaines essences.

L'entretien

La haie est plus favorable à la faune et à la flore quand elle fait l'objet de peu d'interventions (haie libre, bande boisée). Cependant il est nécessaire d'intervenir ponctuellement pour rajeunir sa structure qui tend à s'éclaircir vers le centre et au pied de la haie : recépage, suppression ou réduction de hauts-jets.

Le choix du matériel est important car certains outils arrachent plus la haie qu'ils ne la coupent (exemple : les marteaux de l'épareuse). Préférer le lamier à disques ou à couteaux, le sécateur hydraulique.

Les différents types d'entretien de la haie sont les suivants :

- **entretien manuel** : tailleuse de haie mécanique ou ciseau à haie, tronçonneuse, ébrancheur, croissant, échenilloir,
- **entretien mécanisé** : épareuse à rotor (à fléaux, en Y, à marteaux), lamier à couteaux, barre de coupe sécateur, lamier à scies circulaires,
- **le plessage** (ou tressage) : système traditionnel de tressage manuel de la haie.



L'entretien de la haie en hiver permet de préserver les espèces faunistiques, en particulier en saison de reproduction.



Les différents types de haies

La haie basse taillée ou haie libre de petite taille : hauteur de 1,5 m, utilisable en tant que haie de clôture aux abords des habitations ou de voiries (ex : séparation d'une voie cyclable) avec une densité d'un plant tous les 0,5 m sur un rang.

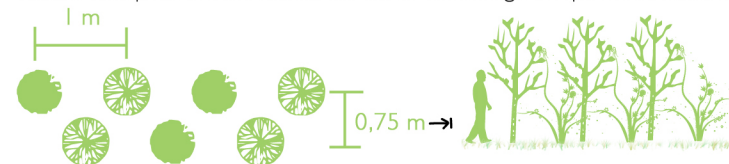


La haie mixte : hauteur de 1,5 à 20 m, associant haie basse et arbre têtard* ou haie basse et fruitiers, utilisable comme écran anti-bruit, brise-vent, abri pour la faune, production de bois, avec une densité d'un plant tous les 0,5 m sur 1 rang interrompu par un arbre taillé en têtard ou en haut-jet tous les 8 m.

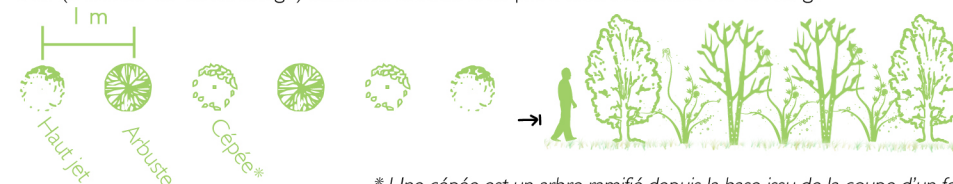


* L'arbre têtard est une forme traditionnelle de conduite des arbres résultant d'un étêtage régulier (tous les 8 à 10 ans).

La haie libre : hauteur 2 à 4 m, utilisable autour des jardins, pour accompagner un bâtiment, avec une densité d'un plant tous les mètres sur un ou deux rangs, en quinconce selon la place disponible.



La haie haute (brise-vent) : hauteur de 10-12 m, utilisable à des fins écologiques ou pour la production de bois (d'œuvre ou de chauffage) avec une densité d'un plant tous les mètres sur un rang.



* Une cépée est un arbre ramifié depuis la base issu de la coupe d'un feuillu.

Quelques espèces support pour les plantations proposées en Nord-Pas de Calais (ALFA environnement)

	Type	Feuillage	Milieux		Type	Feuillage	Milieux
Saule blanc (<i>Salix alba</i>)	Arbre	Marcescent	Humide	Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Saule marsault (<i>Salix caprea</i>)	Arbre	Marcescent	Humide	Troène commun (<i>Ligustrum vulgare</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Saule cendré (<i>Salix cinerea</i>)	Arbre	Marcescent	Humide	Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i>)	Arbre	Marcescent	Humide	Viome lantane (<i>Viburnum lantana</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>)	Arbre	Marcescent	Sec	Viome obier (<i>Viburnum opulus</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>)	Arbre	Marcescent	Humide	Chèvrefeuille des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Charme commun (<i>Carpinus betulus</i>)	Arbuste	Marcescent	Humide	Nerprun purgatif (<i>Rhamnus cathartica</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Noisetier commun (<i>Corylus avellana</i>)	Arbuste	Marcescent	Humide	Bourdaine commune (<i>Frangula alnus</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)	Arbre	Marcescent	Humide	Houx commun (<i>Ilex aquifolium</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Hêtre commun (<i>Fagus sylvatica</i>)	Arbre	Persistant	Humide	Prunier merisier (<i>Prunus avium</i>)	Arbuste	Marcescent	Humide
Orme champêtre (<i>Ulmus minor</i>)	Arbre	Marcescent	Humide	Prunier épineux (<i>Prunus spinosa</i>)	Arbuste	Marcescent	Humide
Orme de montagne (<i>Ulmus glabra</i>)	Arbre	Marcescent	Humide	Fusain d'Europe (<i>Euonymus europaeus</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Aubépine à deux styles (<i>Crataegus laevigata</i>)	Arbuste	Marcescent	Humide	Groseillier noir (<i>Ribes nigrum</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Aubépine à un style (<i>Crataegus monogyna</i>)	Arbuste	Marcescent	Humide	Groseillier rouge (<i>Ribes rubrum</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>)	Arbre	Marcescent	Humide	Groseillier épineux (<i>Ribes uva-crispa</i>)	Arbuste	Persistant	Humide
Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i>)	Arbre	Marcescent	Humide	Genêt à balai (<i>Cytisus scoparius</i>)	Arbuste	Marcescent	Humide
				Ajonc d'Europe (<i>Ulex europaeus</i>)	Arbuste	Marcescent	Humide

Légende :

Type : Arbre ou arbuste

Feuillage :

Persistant : le feuillage subsiste l'hiver

Marcescent : le feuillage se flétrit à l'automne sans se détacher

Caduc : le feuillage tombe l'hiver

Milieux (habitat préférentiel) :

adapté aux milieux humides ou semi-humides

adapté aux milieux secs ou "normaux"

adapté à tous les types de milieux



L'opération "Plantons le décor !"

L'opération « Plantons le décor », qui a célébré ses 20 ans en 2011, est coordonnée par Espaces Naturels Régionaux (ENRx), et de nombreuses collectivités en sont désormais partenaires. L'objectif est de permettre à chacun, collectivités, grand public, entreprises, de participer à une commande groupée de végétaux bien adaptés au Nord – Pas de Calais. Près de 150 arbres, arbustes et fruitiers sont proposés dans un catalogue édité chaque année en septembre. Ces végétaux sont préparés et vendus par des pépiniéristes partenaires du Centre régional de ressources génétiques (CRRG). Les clients prennent livraison de leur commande de végétaux à des dates et dans des lieux précis. Les communes peuvent se rapprocher d'ENRx pour plus d'informations, ou auprès de l'une des collectivités déjà partenaires, dont la Communauté d'Agglomération du Douaisis ou le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, entre autres.